

LA VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE

Public :

- Tout agent intéressé par la VAE et/ou susceptible de s'engager dans cette démarche

Objectifs :

- Connaître les grands principes (philosophie et réglementation) de la VAE
- Distinguer la VAE des autres dispositifs ou mesures existants (RAEP, bilan de compétences...)
- Acquérir quelques repères méthodologiques sur la VAE
- Analyser l'opportunité d'une VAE dans son parcours professionnel et définir les conditions de sa mise en oeuvre

Contenu :

- L'objectif général du module est d'apporter aux agents intéressés une information générale sur la VAE, tous ministères confondus
- L'idée sous jacente étant de leur permettre de mieux connaître ce dispositif dans son contenu et ses enjeux, afin de les aider le cas échéant à construire, affiner ou valider un projet personnel ou professionnel

Méthode pédagogique :

- Alternance d'apports théoriques et d'étude de situations précises
- Elaboration, par chaque participant, des conditions de mise en oeuvre de leur projet professionnel (travail individuel ou en sous-groupe accompagné par l'intervenant)

Code 10.075

- 1 jour

- **13 décembre 2010**

Inscription

- **12 novembre 2010**

- Intervenante :
Laetitia AST,
Formatrice
consultante
GIP formation tout au
long de la vie